

**Consultation publique  
Requalification du 4500, rue Hochelaga**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES PERSONNES REPRÉSENTANT LE PROMOTEUR

Date : 19 mai 2022  
Heure : 16 h – 17 h  
Lieu : Réunion en mode virtuel

Étaient présents

Du promoteur :

Katherine Juteau, urbaniste et directrice développement immobilier  
Denis Robitaille, président  
Amélie Lessard, architecte  
Jean-François St-Onge, architecte

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Jean-François Thuot, président de la commission  
Bruno Bergeron, commissaire  
Simon Cloutier-Cyr, analyste  
Élise Naud, coordonnatrice des analystes

**1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre**

Le président de la commission, Jean-François Thuot, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est présenté à l'écran.

Le président rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Il explique que ces derniers doivent agir de manière indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve. Il rappelle que toutes les communications passent par l'entremise de l'analyste affecté à la commission et que la rencontre fera l'objet d'un compte-rendu par souci de transparence.

**2. La préparation de la consultation publique**

*Les séances publiques*

La séance d'information se tiendra le 2 juin 2022 à 19 h au CCSE Maisonneuve. Cette première soirée consistera en une présentation du projet par le promoteur suivi d'une

présentation du contexte règlementaire par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Cette séance d'information sera webdiffusée. La séance de questions et réponses se tiendra le 16 juin 2022 à 19 h également au CCSE Maisonneuve. L'objectif de cette séance est de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie. Les personnes qui désirent poser des questions pourront le faire par téléphone via une tribune téléphonique ou en personne. Cette séance sera également webdiffusée. Les archives vidéo de ces deux soirées seront disponibles pour visionnement en différé.

Le président de la commission invite les représentants du promoteur à se préparer sur divers sujets qui sont susceptibles d'être abordés en consultation publique dont notamment :

- Les hauteurs et la densité
- Les options de verdissement
- Les équipements collectifs et services
- Le logement social et communautaire

#### *Les séances d'audition des opinions*

Les séances d'audition des opinions débiteront en mode virtuel le 23 août 2022 à 19 h et se poursuivront la semaine suivante en présentiel au CCSE Maisonneuve. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

### **3. Le dossier de documentation**

Les documents fournis sont déposés sur le site Internet de l'OCPM ([ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)).